Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20190704-260619-7-DE
Date de télétransmission : 04/07/2019
Date de réception préfecture : 04/07/2019

DEPARTEMENT DES YVELINES

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 26 juin 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

PUBLIE LE : 3 juillet 2019

Délibération n°260619-7 : Rapport d'activité du délégataire année 2018

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six juin à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le dix-neuf juin, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 26 JUIN 2019

PRESENTS

CHAMBOURCY	François ALZINA, DELEGUE SUPPLEANT
L'ETANG-LA-VILLE	Gilbert ARNAUD, DELEGUE TITULAIRE Pauline TESSIER, DELEGUEE TITULAIRE
LE PECQ	Bernard CLUZEAUD, DELEGUE TITULAIRE Jacques LABRE, DELEGUE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Dominique FORTIN, DELEGUE TITULAIRE
LOUVECIENNES	Pascal HERVIER, DELEGUE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Jean-Bernard BISSON, DELEGUE SUPPLEANT
MARLY-LE-ROI	Olivia CAPLAIN, DELEGUEE SUPPLEANTE
NOUVELLE COMMUNE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Arnaud PERICARD, PRESIDENT Jean-Luc AGNES, DELEGUE TITULAIRE Elisabeth GUYARD, DELEGUEE TITULAIRE Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT

ABSENTS EXCUSES

CHAMBOURCY	Bernard FERRU, DELEGUE TITULAIRE Marie-Pascale KREUTZ, DELEGUEE TITULAIRE Julien BOCQUET, DELEGUE SUPPLEANT
L'ETANG-LA-VILLE	Sylvie SENG, DELEGUEE SUPPLEANTE Daniel CORNALBA, DELEGUE SUPPLEANT
LE PECQ	Bruno LEPUT, DELEGUE SUPPLEANT Michel STOFFEL, DELEGUE SUPPLEANT
LE PORT-MARLY	Martin GAGNAT, DELEGUE SUPPLEANT
LOUVECIENNES	Daniel GODARD, DELEGUE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Gilles LAMY, DELEGUE TITULAIRE Thierry GUILLOT, DELEGUE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Jean-Guillaume DATIN, DELEGUE TITULAIRE Gérard DORIMINI, DELEGUE SUPPLEANT
NOUVELLE COMMUNE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Priscille PEUGNET, DELEGUEE TITULAIRE Anne PHILIPPE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20190704-260619-7-DE
Date de télétransmission : 04/07/2019
Date de réception préfecture : 04/07/2019

Communes non représentées : NEANT

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du pôle secrétariat des Syndicats Intercommunaux

Nombre de communes	:	**7**
Commune nouvelle (composée de 2 communes)	:	**1**
QUORUM	:	**10**
Délégués présents	:	***13***
Délégués comptant pour le vote	:	***12 pour le compte administratif*** ***13 pour les autres délibérations***

SIA/ CS - 260619 - 7

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20190704-260619-7-DE
Date de télétransmission : 04/07/2019
Date de réception préfecture : 04/07/2019

OBJET : RAPPORT D'ACTIVITE DU DELEGATAIRE 2018

RAPPORTEUR : Monsieur Gilbert ARNAUD, Vice-président

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1411-3 selon lequel le délégataire doit produire son rapport annuel avant le 1er juin au syndicat et que ledit rapport doit être mis à l'ordre du jour du comité suivant ;

VU la synthèse de ce rapport ;

CONSIDERANT que le SIA a délégué la gestion du service d'assainissement collectif à la société SUEZ, au travers d'un nouveau contrat de Délégation de Service Public ayant pris effet le 14 mars 2018, et prenant fin le 31 décembre 2024;

CONSIDERANT que le délégataire a transmis un rapport comportant les comptes de la délégation, une analyse de la qualité du service ainsi qu'une annexe permettant d'apprécier les conditions d'exécution du service public ;

CONSIDERANT la présentation faite du rapport lors du Comité dont les éléments essentiels sont :

- Les événements marquants de l'année 2018 :
  - Attribution du nouveau contrat de Délégation de Service Public, avec une prise d'effet le 14 mars 2018, et une date d'échéance le 31 décembre 2024. Avenant n°1 intégrant la gestion de la GEMAPI pour le compte de la communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine au 06 août 2018.
  - Lancement des études de maîtrise d'œuvre pour la création de bassins de stockage sur les branches de Prairies (Parc Corbières) et du Port Marly.
  - Réalisation de travaux de sécurisation du poste Fonderie par rapport à l'intrusion d'eau de Seine en période de crue.
  - Réhabilitation de l'étanchéité de la toiture du poste Fonderie.
  - Aménagement de l'accès du poste Rive Gauche.
  - Les consignes de crue ont été mises en œuvre à partir des fortes pluies fin décembre 2017, puis ont été renforcées le 4 janvier 2018. La gestion de la crue s'est achevée le 28 février 2018. Les postes de relevage de Rive Gauche et Fonderie ont été mis en repli du 22 janvier au 9 février 2018.
- Les chiffres clés :
  - **13 068 usagers en 2018**, soit +9,4% par rapport à 2017 (+1 122 abonnés).
  - **4 539 522 m³ le volume de consommation d'eau potable assujetti à la redevance assainissement, soit -4% par rapport à 2017.**
  - **7 016 141 m³ transitant dans le réseau en temps secs et en temps de pluie en 2018,** soit une augmentation de 25% par rapport à 2017. Cette augmentation significative est liée à l'hiver particulièrement pluvieux sur la fin de l'année 2017 et sur janvier 2018. La forte pluviométrie (660,1 mm en 2018, 594,6 mm en 2017) a par ailleurs entraîné une montée du niveau de la Seine, qui est entrée en crue dès début janvier 2018.
  - **2 199 702 m³ déversés au milieu naturel** (Seine, ru de Buzot et ru de l'Etang) contre 829 409 m³, soit une hausse de 165 %. Cela correspond à 31,8% du volume total transitant (contre 15% en 2017), dont 12,9 % par temps sec.

    Les débits déversés par temps sec sont en nette augmentation par rapport à l'année 2017 (multipliés par 3,5), principalement du fait de la configuration du réseau lors de l'épisode de crue survenu en janvier-février 2018. Par ailleurs, les volumes déversés suite à des contraintes d'exploitation sont en forte diminution par rapport à 2017 avec environ 3,2 % des volumes déversés. Parmi ces contraintes, les travaux de pompage semestriel des chambres à sable, nécessitant des délestages.

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20190704-260619-7-DE
Date de télétransmission : 04/07/2019
Date de réception préfecture : 04/07/2019

On observe que les débits déversés par temps de pluie sont également en forte augmentation par rapport à l'année 2017 (multiplié par 2,15), principalement suite à l'impact de la crue sur les ouvrages. Par ailleurs, il ne s'est pas produit de déversements de temps de pluie survenus suite à des contraintes d'exploitation par temps de pluie.

- Compte de l'exploitant :
  - **Résultat de l'exploitation : -26 000 € en 2018 (-48 710 € en 2017).**
  - **Dotation aux investissements : 27 948 € en 2017 (57 006 € en 2017).**
- Prix du service de l'assainissement :
  - Le prix moyen du service d'assainissement, en 2018, sur les communes du Syndicat, est de 1,58 euros TTC le m^3 sur la base d'une facture de 120 m3 (1,62 €TTC/m^3 en 2017). Il inclut toutes les taxes et redevances au titre de l'assainissement.
    Ce prix varie en fonction de la Commune de 1,24 € à 1,86 €.

LE COMITE,

PREND ACTE des informations contenues dans le rapport d'activité 2018 du délégataire.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 1/07/2019

Transmis en préfecture et affiché le 4/07/2019

Pour Extrait Conforme

Arnaud PERICARD
Président du Syndicat Intercommunal

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20190704-260619-7-DE
Date de télétransmission : 04/07/2019
Date de réception préfecture : 04/07/2019

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX >SIA

Synthèse du Rapport Annuel du Délégataire

SUEZ

2018

Canalisation de refoulement du poste de pompage principal rive gauche

Document établi par le SIARSGL

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20190704-260619-7-DE
Date de télétransmission : 04/07/2019
Date de réception préfecture : 04/07/2019

SOMMAIRE

I. Les points forts de l'année 2018 _____ *4*

II. Le service durant l'année 2018 _____ *4*

1. Chiffres clés _____ **4**

A. Contrat _____ 4

B. Structure du Syndicat Intercommunal d'Assainissement _____ 5

2. Performance du réseau intercommunal d'assainissement _____ **5**

3. Indicateurs _____ **7**

4. Actions menées sur le patrimoine par le Délégataire _____ **8**

5. Qualité du service _____ **9**

III. Perspectives d'opérations pour 2019, et au-dela _____ *10*

IV. Comptes du délégataire année 2018 _____ *11*

V. Dotations au titre du contrat du délégataire _____ *13*

VI. Les actions connexes du Délégataire _____ *14*

1. La démarche qualité et environnementale _____ **14**

2. La démarche développement durable _____ **14**

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20190704-260619-7-DE
Date de télétransmission : 04/07/2019
Date de réception préfecture : 04/07/2019

PREAMBULE

La loi du 2 février 1995 (dite loi Barnier) transposée dans le Code de l'Environnement (article L110-2) relative au renforcement de la protection de l'environnement, suivie du décret du 6 mai 1995, ont pour objectif d'améliorer la transparence et l'information dans la gestion des services.

La loi du 8 février 1995 sur les « marchés publics et les délégations de service public » impose, quant à elle, au délégataire d'un service public un rapport sur le bilan financier et la qualité du service. Le contenu de ce rapport est précisé dans le décret du 14 mars 2005 (JO du 18 mars 2005).

La société SUEZ, en qualité de fermier du réseau du Syndicat, nous a transmis son rapport pour l'année 2018.
Un exemplaire de ce rapport sera adressé à chacun des Maires des communes membres du Syndicat.

Ce document est une synthèse des informations de ce rapport.

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20190704-260619-7-DE
Date de télétransmission : 04/07/2019
Date de réception préfecture : 04/07/2019

I. LES POINTS FORTS DE L'ANNEE 2018

- **Démarrage du nouveau contrat de Délégation de Service Public,**

Lors de sa séance du 24 janvier 2018, le comité Syndical a choisi la société SUEZ pour 6 ans 9 mois et 16 jours, avec une prise d'effet le 14 mars 2018, jusqu'au 31 décembre 2024.

Un avenant n°1 a été acté le 06 août 2018, afin d'intégrer au contrat la gestion des rus aériens.

- **Consignes de crue**

Les consignes de crue ont été mises en œuvre à partir des fortes pluies fin décembre 2017, puis ont été renforcées le 4 janvier 2018. La gestion de la crue s'est achevée le 28 février 2018. Les postes de relevage de Rive Gauche et Fonderie ont été mis en repli du 22 janvier au 9 février 2018.

- **Lancement des études de maîtrise d'œuvre pour la création de bassins de stockage sur les branches de Prairies (Parc Corbières) et du Port Marly.**

L'année 2018 marque le lancement des études de maîtrise d'œuvre par ARTELIA. La consultation des entreprises de travaux pour les travaux de création du bassin de Port Marly a été lancée fin 2018, et attribuée début 2019 au groupement d'entreprises Chantiers Modernes / Soletanche.

- **Réalisation de travaux de sécurisation du poste Fonderie par rapport à l'intrusion d'eau de Seine en période de crue.**

- **Réhabilitation de l'étanchéité de la toiture du poste Fonderie.**

- **Aménagement de l'accès du poste Rive Gauche.**

II. LE SERVICE DURANT L'ANNEE 2018

1. Chiffres clés

A. Contrat

Ancien contrat de Délégation du Service Public d'assainissement :

- Délégataire : SUEZ EAU France (anciennement Lyonnaise des Eaux) - Agence du Pecq
- Date de prise d'effet du contrat : 14/03/2010
- Durée de 8 ans
- **Echéance du contrat : 13/03/2018**

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20190704-260619-7-DE
Date de télétransmission : 04/07/2019
Date de réception préfecture : 04/07/2019

Nouveau contrat de Délégation du Service Public d'assainissement :

- Délégataire : SUEZ
- Date de prise d'effet du contrat : 14/03/2018
- **Echéance du contrat : 31/12/2024**

B. Structure du Syndicat Intercommunal d'Assainissement

Neuf communes desservies :

- Chambourcy – Versant Sud
- Fourqueux
- L'Etang-la-ville
- Louveciennes – Versant du Bas-Prunay
- Mareil-Marly
- Marly-le-Roi
- Le Pecq – Rive Gauche
- Le Port-Marly
- Saint-Germain-en-Laye

2. Performance du réseau intercommunal d'assainissement

- **13 068 usagers en 2018**, soit +9,4% par rapport à 2017
- **4 539 522 m^3 en 2018**, soit - 4% par rapport à 2017.

Le nombre d'abonnés est en légère augmentation par rapport à 2017 (+ 1 122 abonnés).

Le tableau ci-dessous détaille la répartition des volumes assujettis entre l'ancien contrat et le nouveau contrat, car la facturation de l'ancien contrat ne s'est pas arrêtée au 1er trimestre 2018.
Elle s'est réalisée toute au long de l'année, avec une bascule progressive des volumes facturés vers le nouveau contrat.

Répartition des volumes assujettis à l'assainissement 2018 (m^3)		
	Ancien contrat	**Nouveau contrat**
BOUGIVAL	0	3 496
CHAMBOURCY	6 434	5 991
FOURQUEUX	105 060	123 236

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20190704-260619-7-DE
Date de télétransmission : 04/07/2019
Date de réception préfecture : 04/07/2019

LE PECQ	337 147	236 886
LE PORT-MARLY	159 293	162 455
L'ETANG-LA-VILLE	74 640	140 251
LOUVECIENNES	28 642	51 991
MAREIL-MARLY	73 285	71 800
MARLY-LE-ROI	450 491	298 222
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	1 584 264	625 939
TOTAL	**2 819 257**	**1 720 266**

Déversements au milieu naturel

L'année 2018 présente des pluviométries moyennes mensuelles assez variables, proches des valeurs moyennes statistiques de la région de 660,1 mm. Pour comparaison, l'année 2017 était de 594,6 mm, et l'année 2016 de 687 mm.

L'hiver a été particulièrement pluvieux, notamment sur la fin de l'année 2017 et janvier 2018. Cette forte pluviométrie a entraîné une montée du niveau de la Seine qui est entrée en crue dès le début du mois de janvier. Le printemps présente une pluviométrie moyenne normale pour la saison, avec cependant de très forts évènements pluvieux au mois de juin, notamment les 11 et 12 juin.

Le volume transitant dans le réseau (eaux pluviales et eaux usées) est de 7 016 141 m^3, à comparer avec 5 595 697 m^3 en 2017, soit une augmentation de 25%.

En 2018, le volume total déversé est de 2 199 702 m^3, à comparer avec celui de 2017 de 829 409 m^3, soit une hausse de 165 %. Cela correspond à 31,8% du volume total transitant (contre 15% en 2017), dont 12,9% par temps sec.

Les débits déversés par temps sec sont en nette augmentation par rapport à l'année 2017 (multipliés par 3,5), principalement du fait de la configuration du réseau lors de l'épisode de crue survenu en janvier-février 2018. Par ailleurs, les volumes déversés suite à des contraintes d'exploitation sont en forte diminution par rapport à 2017 avec environ 3,2 % des volumes déversés. Parmi ces contraintes, les travaux de pompage semestriel des chambres à sable, nécessitant des délestages.

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20190704-260619-7-DE
Date de télétransmission : 04/07/2019
Date de réception préfecture : 04/07/2019

On observe que les débits déversés par temps de pluie sont également en forte augmentation par rapport à l'année 2017 (multiplié par 2,15), principalement suite à l'impact de la crue sur les ouvrages. Par ailleurs, il ne s'est pas produit de déversements de temps de pluie survenus suite à des contraintes d'exploitation par temps de pluie.

La moyenne des déversements au milieu naturel, sur l'année 2018, est de **17 038 équivalents-habitants par jour** (contre 8597 eq/hab en 2017) :

- **en temps de sec : 9 843 eq/hab** (3 374 eq/hab en 2017)
- **en temps pluie : 7 195 eq/hab** (5 223 eq/hab en 2017)

Le ru de l'Etang-la-ville semble significativement impacté par les délestages des réseaux unitaires situés en amont. De nombreux déversements ainsi que la possibilité de mauvais raccordements peuvent en être la cause (étude en cours en 2019).
En temps de pluie, le chiffre est en sensible augmentation par rapport à l'année précédente, notamment dû à l'impact de la crue de début d'année.

3. Indicateurs

Indicateur	2016	2017	2018
Nombre d'abonnements (usagers)	12 551	11 946	**13 068**
Linéaire de réseaux de transport des eaux usées de type unitaire (mètres linéaires)	15 274	15 274	**15 277**
Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type séparatif (mètres linéaires)	12 764	12 764	**12 912**
Prix TTC du service assainissement au m^3 pour 120 m^3 d'eau potable consommés (€ TTC/m3)	1,62	1 ,62	**1,58**
Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (Nombre / 1000 habitants desservis)	0	0	**0**
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (sur 100)	15	15	**15**
Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage (km/100 km de réseau) *(3 points « noirs » connus : siphon « Pyramides », rue de Paris au Port Marly et Quai Maurice Berteaux au Pecq)*	7,6	7,6	**2,6**
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (sur 120)	120	120	**120**
Réclamations	24,9	26,11	**11,94**

Tableau des indicateurs 2018

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20190704-260619-7-DE
Date de télétransmission : 04/07/2019
Date de réception préfecture : 04/07/2019

Les indices 2018 sont restés stables à des niveaux acceptables pour une bonne gestion du réseau.

➢ Consommation énergie

La consommation d'énergie électrique relevée des postes de relèvement (kWh)				
Commune	**Site**	**2017**	**2018**	**N/N-1 (%)**
LE PECQ	LE PECQ - Allée de Normandie (vanne)	675	674	- 0,1%
LE PECQ	LE PECQ - Fonderie (PR)	89 622	95 799	6,9%
LE PECQ	LE PECQ - Rive Gauche (PR)	245 229	278 368	13,5%
LE PORT-MARLY	LE PORT-MARLY - RN13 (PR)	4 107	7 814	90,3%
Total		339 633	382 655	12,7%

Les consommations électriques sont en hausse de 12,7% (382 655 kWh en 2018 contre 339 633 kWh en 2017), en adéquation avec les volumes pompés. Les moyennes des ratios énergétiques sont en amélioration par rapport à 2017, grâce notamment au renouvellement des pompes au poste Rive Gauche.

4. Actions menées sur le patrimoine par le Délégataire

➢ Postes

- Renouvellement pompes 1 et 3 du poste de Rive Gauche
- Mise en peinture du local du poste de Rive Gauche
- Renouvellement partiel du clapet anti-crue du poste Rive Gauche
- Renouvellement des pièces du dégrilleur du poste Fonderie
- Renouvellement de la pompe 3 du poste Fonderie
- Mise en sécurité de la toiture du poste Fonderie
- Renouvellement de la pompe 1 du poste RN13
- Remplacement de l'échelle du poste RN13
- Modification des barres de guidage du poste RN13
- Réalisation d'un zonage H2S sur les postes et des points stratégiques du réseau
- Installation de cartes GSM 3g sur les télé transmetteurs équipés en RTC
- Crue de Seine du 04 janvier au 28 février 2018 ; mise en repli des postes Rive gauche et Fonderie du 22 janvier au 09 février
- Curage des bâches de relevage des postes qui a généré 41,56 T de déchets sableux et graisseux
- Entretien des rus aériens et notamment de la grille amont du ru de Buzot à Saint-Germain-en-Laye.

➢ Réseau

- Réalisation de la visite annuelle du réseau

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20190704-260619-7-DE
Date de télétransmission : 04/07/2019
Date de réception préfecture : 04/07/2019

- Curage préventif de 3 081 ml de canalisations
- Inspection télévisée de 1 154 mètres de canalisation
- Pompage de 9 chambres à sables dont la plupart à fréquence semestrielle
- Réalisation de 6 interventions de désobstruction sur réseau (2) ou branchements (4)
- Extraction de 185,99 tonnes de sables en provenance des chambres à sables et du curage des réseaux
- Réalisation de 58 enquêtes de conformité dans le cadre de ventes et 1 dans le cadre contractuel, dont 5 au total ont mis en évidence des raccordements non conformes
- 24 réparations de tampons, grilles, regards et canalisations
- Maintenance et exploitation des points d'auto surveillance réglementaire
- Transmission mensuelle des données d'auto surveillance au format SANDRE pour les services de l'Etat et le SIAAP
- Création de 5 branchements assainissement neufs
- Renouvellement du télé transmetteur du point de mesure du ru de Port-Marly
- Renouvellement du télé transmetteur du point de mesure du ru de l'Etang
- Renouvellement du débitmètre et de la sonde hauteur-vitesse du point de mesure Fonderie amont.

A noter que le Syndicat a réalisé, en 2018, les études et travaux suivants :

- Lancement des études de maîtrise d'œuvre pour la création de bassins de stockage sur les branches de Prairies et du Port-Marly
- Réalisation des travaux de sécurisation du poste Fonderie par rapport à l'intrusion d'eau de Seine en période de crue
- Réhabilitation de l'étanchéité de la toiture du poste Fonderie
- Aménagement de l'accès du poste de Rive Gauche

5. Qualité du service

Sur les équipements et génie civil du patrimoine du SIA, les principales interventions d'urgence réalisées en 2018 ont été :

- Débouchage et réarmement des pompes.
- Décolmatage du dégrilleur Fonderie.
- Rotation des bacs de refus de dégrillage lors des week-ends prolongés.
- Réarmement des disjoncteurs d'alimentation électrique.

A noter également la réparation de 24 ouvrages (réparations de canalisations, branchements, regards, tampons ou avaloirs).

Le prix moyen du service d'assainissement, fin 2018, sur les communes du Syndicat, est de 1,58 euros TTC le m^3 sur la base d'une facture de 120 m^3. Ce prix varie en fonction de la Commune de 1,24 € à 1,86 €.

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20190704-260619-7-DE
Date de télétransmission : 04/07/2019
Date de réception préfecture : 04/07/2019

Ce prix est au 1er janvier 2019 et inclut toutes les taxes et redevances au titre de l'assainissement. Pour mémoire, le prix était de 1,62 € en 2017.

La part du SIA sur ce prix a augmenté en 2018 à 0,13 € /m^3 afin d'assurer le financement des aménagements issus du nouveau schéma directeur.

III. PERSPECTIVES D'OPERATIONS POUR 2019, ET AU-DELA

En 2019, les opérations suivantes sont prévues par le Délégataire:

- ⇨ Accompagner techniquement la Collectivité dans le cadre du suivi de ses projets dont notamment les travaux de création des bassins de stockage du Port-Marly et du Parc Corbières.

Equipements et génie civil

- ⇨ Renouveler la pompe N°2 du poste de RN 13
- ⇨ Renouveler pièces et motoréducteur sur dégrilleur Fonderie

Réseau

- ⇨ Améliorer la maîtrise des rejets au milieu récepteur par le suivi de la démarche de certification ISO14001
- ⇨ Renouvellement de la sonde hauteur-vitesse du point de mesure Fonderie aval
- ⇨ Renouveler le télétransmetteur du déversoir d'orage Prairies

En 2019, les opérations suivantes sont prévues par le Syndicat :

- ⇨ Poursuivre l'engagement du programme de travaux préconisés dans le cadre du schéma directeur d'assainissement et affiner l'échéancier prévisionnel de sa réalisation (nœud hydraulique de Prairies, collecteur Eaux Usées de la rue de Paris au Port-Marly, bassin Saint Léger, bassin de Feuillancourt, …)
- ⇨ Suivi des travaux de construction du bassin de Port-Marly
- ⇨ Lancement de la consultation des entreprises pour la construction du bassin Corbières, pour un démarrage des travaux en septembre 2020.

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20190704-260619-7-DE
Date de télétransmission : 04/07/2019
Date de réception préfecture : 04/07/2019

IV. COMPTES DU DELEGATAIRE ANNEE 2018

SIA Région ST Germain (Asst)

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2018

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

en milliers d'€uros	2017	2018
PRODUITS		**1 199,85**
Exploitation du service		251,31
Collectivités et autres organismes publics		948,51
Travaux attribués à titre exclusif		0,00
Produits accessoires		0,03
CHARGES		**1 225,85**
Personnel		75,50
Energie électrique		23,52
Achats d'eau		0,00
Achats de prestations assainissement		0,00
Produits de traitement		0,02
Analyses		0,60
Sous-traitance, matières et fournitures		94,61
Impôts locaux et taxes		1,11
Autres dépenses d'exploitation, dont :		33,84
• télécommunication, postes et télégestion		4,73
• engins et véhicules		9,32
• informatique		9,71
• assurance		2,53
• locaux		1,45
Frais de contrôle		0,00
Ristournes et redevances contractuelles		0,00
Contribution des services centraux et recherche		7,55
Collectivités et autres organismes publics		948,51
Charges relatives aux renouvellements		
• pour garantie de continuité du service		0,00
• programme contractuel		28,98
• fonds contractuel		0,00
Charges relatives aux investissements		
• programme contractuel		7,32
• fonds contractuel		0,00
• annuités d'emprunt de la collectivité prises en charge		0,00
• investissements incorporels		0,00
Charges relatives aux compteurs du domaine privé		0,00
Charges relatives aux investissements du domaine privé		3,32
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement		0,99
Rémunération du besoin en fonds de roulement		0,00
Résultat avant impôt		**-26,00**
RESULTAT		**-26,00**

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

Compte annuel de résultats 2018 du délégataire

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20190704-260619-7-DE
Date de télétransmission : 04/07/2019
Date de réception préfecture : 04/07/2019

SIA Région ST Germain (Asst)

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2018

Détail des produits

en milliers d'€uros	2017	2018
TOTAL		**1 199,85**
Exploitation du service		251,31
• Partie proportionnelle		201,92
• Pluvial		49,39
Collectivités et autres organismes publics		948,51
• Part Collectivité		948,51
Travaux attribués à titre exclusif		0,00
•		0,00
Produits accessoires		0,03
• Autres produits accessoires		0,03

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

Détail des produits du compte annuel de résultats 2018 du délégataire

Les comptes du Délégataire d'après le Compte annuel de résultat de l'exploitation sont en augmentation par rapport à l'année 2017.

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20190704-260619-7-DE
Date de télétransmission : 04/07/2019
Date de réception préfecture : 04/07/2019

V. DOTATIONS AU TITRE DU CONTRAT DU DELEGATAIRE

Le tableau des dépenses d'investissement du Délégataire en fin d'année 2018 est le suivant :

Dépenses réalisées au titre de l'ancien contrat :

Renouvellement : Equipements			
Désignation	Installation	Opération	Montant comptabilisé dans l'exercice (€ H.T.)
Programme de renouvellement contractuel (art. 37)	LE PECQ - Fonderie	Pieces degrilleur	2 359
	LE PORT MARLY-Simon Vouet-Rû Marly (comptage)	Télétransmetteur	1 515
Montant total comptabilisé dans l'exercice (€ H.T.) :			**3 875**

Dépenses réalisées au titre du nouveau contrat :

Renouvellement : Equipements			
Désignation	Installation	Opération	Montant comptabilisé dans l'exercice (€ H.T.)
Article 27 - Travaux de renouvellement et de grosses réparations	LE PECQ - Fonderie (PR)	Dégrilleur	2 139
		Pompe 2	3 897
		Pieces degrilleur	4 039
		Renouvellement débitmètre amont	7 262
	LE PECQ - Rive Gauche (PR)	Clapet anti crue	3 144
		Pompe 3	3 592
Montant total comptabilisé dans l'exercice (€ H.T.)			**24 073**

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20190704-260619-7-DE
Date de télétransmission : 04/07/2019
Date de réception préfecture : 04/07/2019

VI. LES ACTIONS CONNEXES DU DELEGATAIRE

1. La démarche qualité et environnementale

⇨ UNE DEMARCHE PARTENARIALE

La certification ISO 14001 permet à la collectivité et à SUEZ d'assurer :

- Une protection renforcée de l'environnement, notamment par la prévention des pollutions et risques ;
- Une vérification de la conformité du service avec l'ensemble de la réglementation en vigueur ;
- Une amélioration progressive et en continu de ses installations ;
- Le développement d'un véritable outil de dialogue, renforçant la confiance des partenaires, celle des riverains, des associations de protection de l'environnement… ;
- Un outil de maîtrise des coûts ;
- Un outil de mobilisation des collaborateurs autour d'un projet commun ;
- Un outil d'anticipation du volet environnemental du développement durable ;
- Un signe fort de l'implication de la collectivité dans la protection de l'environnement et donc un vecteur d'image important démontrant son engagement citoyen.

2. La démarche développement durable

UNE DEMARCHE PLEINEMENT INTEGREE A LA STRATEGIE DE L'ENTREPRISE, POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE LE FUTUR DE LA GESTION DE L'EAU DANS LES TERRITOIRES

Dès 2006, SUEZ, pour son activité Eau en France, structurait sa politique de développement durable autour de 3 enjeux :

- préserver la ressource en eau et respecter l'environnement ;
- être un partenaire local du développement des territoires ;
- dialoguer et agir avec tous les publics de l'entreprise.

En septembre 2014, l'activité Eau France de SUEZ a lancé une nouvelle initiative, qui s'inscrit dans la durée : le Programme Agir pour la Ressource en Eau, qui vise à soutenir et engager des actions concrètes et durables, pour mieux préserver la ressource en eau, avec pour ambitions :

- d'alerter les publics sur l'enjeu central de protection de la ressource et de les informer sur des solutions performantes et innovantes dans une logique d'essaimage : cette matière pédagogique est disponible sur le site internet notamment.
- de soutenir des idées nouvelles développées par des acteurs externes à l'entreprise dans le cadre d'un appel à projets.

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20190704-260619-7-DE
Date de télétransmission : 04/07/2019
Date de réception préfecture : 04/07/2019

AGIR EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

Dans un objectif de structurer et amplifier sa démarche, SUEZ, tant au niveau du Groupe que de ses filiales, s'est engagé dans la Stratégie Nationale pour la Biodiversité en 2011. Le projet de plan d'action de l'activité Eau France pour 2014-2017 a été reconnu, en 2014, par le Ministère en charge de l'environnement.

Cette reconnaissance est importante pour l'entreprise, qui s'est engagée à structurer et étendre ses actions pour limiter ses impacts, et pour préserver la biodiversité.